

# PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

## ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Alsace dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Alsace  
9 Place Kleber  
67000 Strasbourg  
03 88 32 00 15  
alsace@fondation-patrimoine.org  
Facebook  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-vous sur [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [v](#) [e](#)

Université  
de Strasbourg



## INSTITUT D'ETHNOLOGIE - FACULTE DES SCIENCES SOCIALES

22 rue René Descartes  
BP 80010  
67084 Strasbourg  
03 68 85 60 17



Ce projet de restauration s'inscrit dans le cadre de l'Initiative d'Excellence de l'Université de Strasbourg et a bénéficié d'une aide de l'Etat au titre du programme Investissements d'Avenir.



► Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

**la collection  
ethnographique de  
l'université de Strasbourg**



Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Acquise dès les années soixante, la collection ethnographique de l'université de Strasbourg, riche d'un ensemble de 350 œuvres d'origine africaine et malgache, regroupe principalement trois fonds collectés dans la première moitié du XXe siècle et offerts à l'université à la condition de servir à la formation des étudiants et à l'éducation de tout citoyen.

Outre son rôle pédagogique, la collection revêt un intérêt patrimonial car ces œuvres constituent de précieux témoignages de sociétés qui, à un moment donné de leur histoire, les ont façonnées et utilisées. Elles illustrent également les préoccupations qui ont marqué l'ethnologie de la première moitié du XXe siècle et attestent, par ailleurs, du goût des collecteurs et collectionneurs.

Enfin, ces pièces sont de véritables œuvres d'art, créées par des artistes appartenant à une société, à une époque donnée et forment un corpus précieux pour l'Histoire de l'art.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Aujourd'hui, la collection est menacée de disparition en raison de l'altération de 38 pièces. Certaines, en raison de leur état de conservation, ne sont plus données à voir car elles réclament, dès à présent, une restauration (fragments désolidarisés). D'autres, du fait de leur fragilité (masques en bois fendus, peaux déchirées, etc), ne sont plus exposées afin de ne pas accélérer leur dégradation.

Après une première campagne de restauration réalisée dans le cadre d'un projet de mise en valeur de la collection (2001-2004), l'institut d'ethnologie souhaite poursuivre les efforts accomplis et lance aujourd'hui une souscription pour restaurer les pièces altérées afin de les présenter lors de manifestations temporaires.

Et d'ores et déjà, une présentation destinée à partager le résultat de cette restauration avec le grand public est programmée pour mai 2020.

Montant des travaux	9 468 € TTC
Objectif de collecte	4 000 €
Début des travaux	Janvier 2020

©Institut d'ethnologie de l'université de Strasbourg



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

### LA COLLECTION ETHNOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/63281](http://www.fondation-patrimoine.org/63281)  
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :  
Fondation du patrimoine - collection ethnographique

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre